

Transcription de l'entretien avec Jacques FLOCH

Enregistré à son domicile à Rezé, par Cécile Liège, le 30 avril 2014

[0'00"00] – L'agglomération – les débuts

Cécile Liège : Comment, au moment où vous arrivez, en tant que maire, à la mairie de Rezé, vous envisagez les relations entre Nantes et les communes environnantes, et comment votre point de vue évolue ?

Jacques Floch : Quand je suis arrivé, en 78, au poste de maire de Rezé, nous avons eu, un an auparavant, les élections municipales de 77, où, pour la première fois, les équipes de gauche qui se présentaient dans les agglomérations nantaises, avaient un programme unique. Ce programme unique disait que, on allait mettre en place une structure d'agglomération capable de décider sur un certain nombre de grands sujets. Entre autres, la grande voirie avec le périphérique, l'assainissement, avec une deuxième grande station d'épuration, les transports en commun avec le fonctionnement dirigé par les collectivités de la société de transports, en créant une société d'économie mixte, qui est devenue la Semitan, la Tan, et la construction du tramway. Voilà les plus grands dossiers qu'il pouvait y avoir. Moi j'avais donné mon accord sur ce programme-là. J'avais même travaillé dessus. J'étais un des auteurs du programme général, qui disait que, si les équipes de gauche étaient majoritaires dans l'agglomération, voilà ce qu'elles feraient. Ce qui fait que les citoyens étaient au courant, savaient. Il n'y avait pas besoin de leur poser la question « est-ce que vous voulez le tramway ou pas ? ». A partir du moment où ils avaient voté pour nous, ils savaient qu'il y aurait le tramway. C'était pas sûr qu'ils y croient tous, mais c'était inscrit, il n'y avait pas besoin de revenir là-dessus. Donc, les relations dans l'agglomération étaient relativement simples. Le problème pour Rezé, était d'affirmer que Rezé était la principale ville du Sud-Loire et que dans l'agglomération nantaise, elle avait un rôle particulier à jouer. Son rôle particulier était de conforter une majorité, en l'occurrence une majorité de gauche, à partir du moment où Nantes était à gauche. Car dans cette agglomération, il y a un problème tout à fait particulier. La moitié de la population est hors la ville de Nantes. L'autre moitié est la ville de Nantes. Si la ville de Nantes change de couleur, l'agglomération change de couleur. Donc, le rôle des villes comme Rezé, Saint-Herblain, j'allais dire Couëron, la Chapelle-sur-Erdre, c'est-à-dire les villes de gauche de l'agglomération nantaise, est de conforter la présence de la gauche dans l'agglomération nantaise. En plus, on ajoute à ça, le programme sur lequel on s'était mis d'accord, et qu'on avait présenté à nos électeurs de la même façon, avec la même écriture. Donc, la première chose qu'on a faite, c'est de créer l'Agence d'urbanisme de la région nantaise, avec une mission : décrire par le menu ce que devait être, ou ce que pouvait être une structure d'agglomération acceptable par l'ensemble des communes de gauche ou de droite. On a embauché une petite équipe. C'est Juan Azcarate qui a été désigné comme directeur général de l'AURAN. Moi j'étais administrateur de l'AURAN à l'époque. Le premier président a été Alain Chénard, qui a été suivi par le maire d'Orvault de l'époque, Monsieur Poujade. On a travaillé sur ce sujet particulier. Quelques mois après, la proposition qui a été faite, c'est de dire, on regroupe l'ensemble des syndicats intercommunaux à vocation simple, pour faire un syndicat intercommunal à vocation multiple, qui s'est appelé le Siman. Très rapidement, les communes qui n'étaient pas de gauche, qui avaient un maire de droite, ont accepté de rentrer dans ce jeu-là. Il y a eu une sorte d'unanimité, au moins sur la structure. Pourquoi ? Parce que tout le monde se rendait bien compte qu'il y avait un besoin énorme et que ce besoin énorme faisait nécessiter. Donc, on s'est mis autour de la table.

CL : C'est parce qu'il y a eu cette union des communes de gauche que ça a été possible ?

JF : Ah oui. Sans cette union, c'était pas possible. Tout le monde à gauche était pas d'accord. La Fédération communiste pensait que ça allait éliminer les communes et nous a fait savoir son désaccord de principe. Tout en travaillant sur le sujet quand même. Les autres forces de gauche ont été d'accord. Entre autres, les Radicaux de gauche ont donné leur accord sur cette structure-là. On nomme Alain Chénard président du Siman.

[0'06"12] – La Semitan

JF : Il y a une répartition des postes, et comme je m'étais occupé des transports, je me retrouve, non pas président de la commission qui s'occupait des transports, mais président de la Société d'économie mixte, qui allait gérer les transports et, entre autres, construire le tramway. Pourquoi ? Parce que mes relations avec Alain Chénard étaient excellentes. Elles le sont toujours. Et on pouvait travailler ensemble sur un sujet aussi important qui aurait pu être une catastrophe. Si on n'avait pas fait les choses de la manière la plus régulière possible, en termes de relations humaines, parce que c'est là-dessus que ça a beaucoup joué. Donc, je me retrouve président de la Société d'économie mixte chargée des transports, devenue la Semitan, la Tan, que l'on connaît encore, qui existe toujours. La mission que les élus me confient, c'est de mettre en place un outil de gestion des transports performants, qui succède à une entreprise qui a 104 ans d'âge ! Avec des très très mauvaises habitudes. Avec des salaires qui sont payés avec des lance-pierres, une situation sociale pas catastrophique mais presque, une société vieillissante, avec du matériel obsolète. Vraiment, on se retrouvait avec une ambiance interne à l'entreprise qui n'était pas capable de nous faire faire des progrès considérables. Pour ça, on a embauché un monsieur qui vient de la RATP, Michel Bigey. Un très grand ingénieur, mais aussi un très grand meneur d'hommes.

CL : Quand vous faites ça, vous avez déjà une idée en tête, vous savez déjà où vous allez ?

JF : Je sais que je vais avoir aussi des ennuis. Je sais que les relations avec les organisations syndicales à la Semitan, vont être difficiles. Non pas qu'il y a une opposition, mais il y a une histoire. Eux, ils connaissent l'entreprise telle qu'elle est. Et moi, je dois leur expliquer l'entreprise telle qu'elle va devenir. Elle va devenir une entreprise performante. Entre une entreprise qui perd des voyageurs tous les jours, qui perd de la notoriété, qui paye ses salariés misérablement, qui n'a pas une structure hiérarchique acceptée et acceptable, qui n'a pas un outil technique performant, tel que l'on veut le faire aujourd'hui, ou on voulait le faire à l'époque : c'est-à-dire transformer les vieux bus chaussons en bus articulés, bourrés d'informatique, etc., etc. En même temps, changer les ateliers, changer le site. Mettre en place une hiérarchie capable de comprendre les problèmes des anciens salariés, de ceux qui sont déjà dans l'entreprise, et qui est capable d'accueillir de nouveaux salariés, dont la technicité et la formation, est d'une autre nature, d'un autre niveau que ce qui existe dans l'entreprise. C'est-à-dire, une refondation de l'entreprise.

CL : Tout ça avec le tram en trame de fond...

JF : Alors, l'objectif c'est une entreprise performante. Dans une agglomération, qu'est-ce qu'on peut faire ? Dans une agglomération comme Nantes : un métro ou un tramway. On nous propose l'un et l'autre. Monsieur Lagardère nous propose le métro. Le métro tel qu'il existe à Rennes, tel qu'il existe à Toulouse, tel qu'il existe sur la ligne Orly-Paris. Et nous, l'étude que l'on fait montre que un, ça coûte trois à quatre fois plus cher suivant la nature des travaux à faire ; deux, le service rendu n'est pas plus performant. Donc, on s'oriente vers le tramway. Le tramway tel qu'on l'envisage à Grenoble, à Strasbourg et dans d'autres villes. Nantes devient la deuxième ville de France qui relance le tramway.

CL : Après Strasbourg...

JF : Non, après Grenoble. Donc, voilà les objectifs. Vous imaginez, je n'ai jamais été patron d'entreprise. J'ai géré une ville, mais avec des fonctionnaires, pas avec des salariés de l'industrie et du commerce. Je sais à peu près comment ça fonctionne, mais là, je suis dans le vif. Donc, il me faut apprendre. J'apprends pratiquement tout seul. Je vais visiter les entreprises, je me renseigne auprès de gens que je connais pour savoir comment ça se passe, qu'est-ce que c'est... Je le dis à personne, ça, c'est ma propre formation. Ça veut dire qu'il faut que je tienne ma place de président du conseil d'administration de la Semitan où siègent les principaux élus de l'agglomération. Dont certains m'attendent au tournant. Gentiment, mais fermement. Il faut que je m'impose aux salariés de l'entreprise. C'est-à-dire qu'ils me respectent. Comme je les respecte. Je reçois les organisations syndicales. Très rapidement, je repère les velléités et les volontés des uns et des autres. La CGT était majoritaire de un ou deux points entre autres parmi les chauffeurs. Mais il y avait un groupe de Force Ouvrière, très fort, une minorité très forte, dans les ateliers et chez les chauffeurs. La CFDT émergeait entre les deux organisations. Le responsable CGT vient me voir, je le connaissais, on se tutoyait, il était élu municipal à Nantes. Il me vouvoie, il me dit comme ça, une des premières rencontres, hein : « Monsieur le président, lorsque vous aurez une décision à prendre, vous prendrez avis auprès de notre organisation syndicale ». La réponse a été vite faite. Moi je ne prends avis que du conseil d'administration et en tant que président, c'est moi qui décide. Ça commençait bien. Donc, ça m'a valu au cours de mon mandat de président d'être trois

fois séquestré. Mais pour moi, ça a été une expérience humaine considérable. Pour la première fois, je me coltinais à une entreprise industrielle et commerciale, en pleine rénovation. Une aventure comme ça, vous la vivez pas deux fois dans votre vie. Avec des cadres qui en voulaient. Très rapidement, une partie des cadres de l'ancienne direction s'agglutine très bien avec les nouveaux arrivants. Bigey est un grand patron. Mais il faut bien faire la part des choses. La direction de l'entreprise, c'est lui. La présidence du conseil d'administration, c'est moi. Moi, je discute au sein du conseil d'administration pour des orientations au sein de la société. Et je transmets à la Direction générale ces orientations pour qu'il les mette en application. Mais l'application, c'est pas moi. L'opérationnel, c'est la Direction générale. Là aussi, mes relations avec Michel Bigey ont été très rapidement d'un très haut niveau d'amitié. Je dirais pas d'amitié mais plutôt de respect mutuel et de compréhension. J'écoutais : la technique, je n'y connaissais rien ! Au niveau transports, je ne savais pas ce que c'était. Mais je savais ce qu'on voulait. J'ai su transmettre à Michel Bigey les orientations que l'on avait discutées au sein du conseil d'administration.

[0'16"16] – Le tramway ligne 1

CL : J'imagine que ce n'est pas au sein du conseil d'administration mais plus au sein de l'agglomération que s'est passée la discussion sur le tracé du tram... Notamment vous, ce qui vous concernait en tant que maire de Rezé... Comment ça s'est passé ces discussions-là ?

JF : Les discussions, c'était relativement simple, on a demandé aux collectivités locales, aux maires, donc au maire de Nantes ce qu'ils souhaitaient comme tracé. Il y avait plusieurs possibilités. Il y avait l'utilisation de la rue Paul-Bellamy, donc directement centre nord. Et puis, au cours du débat s'est dégagée une large majorité pour dire que la meilleure solution, ça serait Saint-Herblain – La Beaujoire, en passant par le centre-ville. Et là, le gros problème, ça a été une opposition des services techniques de la Ville de Nantes. Pourquoi ? Parce que les services techniques de la Ville de Nantes avaient un projet de construction le long du quai de la Fosse de trémies, pour faire passer les voitures en-dessus, en-dessous. Et si on faisait des trémies, on ne faisait plus de tramway. Donc, quand on a regardé quel était le meilleur tracé, on avait pris trois critères.

- L'importance de la population sur une bande qui faisait 500 mètres de large de part et d'autre de la ligne de tramway. Qui est la population qui est là ? Il faut savoir qui on dessert en priorité.
- La population scolaire : combien d'enfants étaient susceptibles d'utiliser le tramway pour aller à l'école ou pour aller faire leurs études.
- Le nombre d'emplois sur ce même tracé.

On fait travailler là-dessus l'Agence d'urbanisme. Ça saute aux yeux. Le tracé Saint-Herblain – La Beaujoire en passant par le Quai de la Fosse, c'est celui n°1, tout de suite. N°2, le sud : la ligne centre - Rezé, enfin centre - Pirmil. Mais N°2. Donc là, Alain Chénard, qui avait le dernier mot, en tant qu'administrateur de la Semitan, mais surtout en tant que maire de Nantes et président du Siman, lui, dit : « Moi, mon choix, c'est Saint-Herblain – La Beaujoire, en passant par le Quai de la Fosse ». Donc charge à lui de convaincre ses services techniques qu'ils replient leurs dossiers et leurs trémies. Donc, c'est lui qui porte la responsabilité de l'explication qu'il doit donner pour convaincre tout le monde. Il a la main heureuse, il choisit comme ingénieur, un ingénieur qu'il va désigner comme « Monsieur Tramway nantais ». Et il me demande de mettre en place un groupe de travail qui sera un groupe de décision, où il y a huit personnes à peu près : lui, moi, Bigey, ce monsieur Tramway nantais, le maire de Carquefou, Monsieur Stadler... Et ce petit groupe-là se réunit tous les huit jours simplement pour prendre des décisions sur le chantier. C'est-à-dire d'une efficacité rare. On se voyait tous les lundis. Bigey nous apportait la liste des points sur lesquels nous devions prendre décision. Il repartait avec les décisions et lui, il avait plus qu'à mettre en musique. Si vous voulez avoir plus d'informations sur le sujet, il y a un livre « Les élus et le tramway nantais », écrit par Bigey.

[0'21"01] – Ligne 2 – la décision

CL : Je voudrais qu'on s'intéresse à la deuxième ligne parce que là, c'est vos deux casquettes qui sont en jeu, celle de président de la Semitan et celle de maire de Rezé. Que vous me racontiez comment s'est fait le tracé, quelles problématiques il y a eu, les points à défendre et les conditions techniques du chantier...

JF : D'abord, j'étais plus président de la Semitan quand on a choisi la deuxième ligne. Arrive 83, élections municipales de 83. Alain Chénard est battu. Il y a une autre liste dite de gauche qui se présente. Il y a des gens de gauche de Nantes qui disent « On va pas aller voter au premier tour pour Alain Chénard pour que ça lui serve de leçon ». C'est toujours la même chose. Les élus ne sont jamais assez à gauche, on voit ça aujourd'hui. Donc, on va leur donner une leçon, on va pas aller voter, on ira voter au deuxième

tour. Sauf qu'il y a pas eu de deuxième tour et que Chénard a été battu de 300 voix. Et que l'agglomération passe à droite, avec Michel Chauty. Michel Chauty qui était un adversaire irréductible du tramway. Au lendemain des élections municipales, je vais le voir et je lui dis : « *Je te remets ma démission de président de la Semitan.* » Il est président de l'agglomération. Il me dit : « *Tu sais, le tramway, c'est pas possible.* » Je lui explique que 50% des travaux au sol sont faits, que 70% des investissements, les contrats sont signés, et que s'il abandonne le tramway, ça va coûter une somme extraordinaire qui l'empêchera de faire tout ce qu'il voudra pendant son mandat. Donc, ça, il comprend très bien. Je lui souffle même : il arrête le chantier pendant deux mois, et au bout de deux mois, il annonce que grâce aux modifications qu'il a fait faire sur le chantier, le tramway va rouler, mais à ses couleurs. Il pouvait sortir la tête haute. Pas du tout, il maintient son opposition. Sauf que ses adjoints, entre autres Jean-Michel Jolivel, qui me remplace à la tête de la Semitan, qui avait fait campagne contre le tramway, devient un partisan du tramway, retourne sa veste complètement. Il retourne pas sa veste mais c'est un type intelligent : quand il rencontre les gens de la Semitan, quand on lui montre les dossiers, ben très bien. Donc il devient un des promoteurs du tramway. Sauf qu'il est impossible de parler de la deuxième ligne. On fait une entourloupe. Pas malhonnête. Mais c'est quand même une entourloupe. Je propose aux élus de l'agglomération que l'on fasse un tracé de voies rapides entre le centre de Nantes et Rezé, afin que les bus passent sur une voie. Chauty ne peut pas faire mieux que d'accepter. Il veut pas du tramway, mais il veut quand même des transports en commun. Les gens réclament des transports. Donc ma proposition de faire des voies rapides, un peu comme le busway, avec des bus qui roulent vite parce qu'ils ont leur voie propre... Qui nécessite la construction d'un pont sur la Sèvre. Il accepte. A partir du moment où il a accepté ça, c'était le tracé du tramway.

CL : C'était concerté ?

JF : Oui, j'avais vu ça avec quelques amis de la Semitan. Un qui n'était pas innocent dans cette affaire, c'est Jolivel. Il laisse faire. Il sait très bien où on va. Tout le monde savait très bien où on allait. Parce qu'on aurait très bien pu se dispenser de construire le pont. Mais à partir du moment où on construit le pont, le pont est calculé pour supporter une ligne de tramway.

[0'26"10] – Tracé de la ligne 2

JF : Entre temps, il y avait eu autre chose. J'avais eu un débat avec les gens de la Semitan. Quand on a décidé de ce parcours, je leur ai dit : « *Attendez, on va entrer dans Rezé avec le tramway.* » Ils m'ont pas dit oui. Et là, ils m'ont dit : on fait d'abord le tracé et on verra après. Et quand en 89, Jean-Marc Ayrault devient maire de Nantes et qu'on relance la deuxième ligne, là les choses deviennent sérieuses. Le tracé est fait, mais à la Semitan, y compris dans quelques mairies de l'agglomération, on dit : on l'arrête à Pirmil. Et on rabat sur Pirmil, les voyageurs venant de Rezé, du Sud-Loire. Cette notion de « *rabat* » m'exaspère. C'est nous considérer comme des citoyens de seconde zone. Ça, ils avaient pas vu ça comme ça. En disant : ben oui, c'est les banlieusards, ils arrivent là, on fait la gare banlieue. D'ailleurs, ils ont fait une belle gare, vous avez vu à Pirmil. Sauf que les toits sont trop hauts et que la pluie rentre. Enfin bon, il y a eu des petits problèmes comme ça. J'ai dit : « *Vous allez faire un geste, vous allez faire entrer jusqu'à la Place des Martyrs à Rezé.* » On me dit : on ne peut pas aller plus loin. Avenue de la Libération, c'est étroit, il y a des arbres. Je dis : « *S'il y a des arbres, on va les abattre.* » « *Vous oseriez faire ça, abattre des arbres, dans une commune qui se dit écolo ?* » « *Oui, c'est des peupliers pourris, on peut y aller.* » Je fais abattre les arbres de l'avenue de la Libération. C'est là qu'on reprend ce qui avait été inventé à Nantes, les Sifu vous savez. C'est des poteaux avec des bacs dans lesquels on met les plantes et on fait des trucs très beaux. L'hiver, c'est du lierre et des plantes vertes, ce qui met du vert dans la rue et puis l'été, c'est géraniums, pétunias, très coloré, très beau. Et les gens approuvent ça à 100%. Pour eux, à Rezé, je suis l'inventeur des Sifu. J'ai rien inventé du tout mais c'est comme ça. Donc j'ai dit : « *On peut passer.* » Donc on me dit : « *On va aller jusqu'à la place du 8 mai.* » Oui mais moi, mon objectif, c'est d'aller au Château de Rezé. Je veux que le Château de Rezé soit traversé par le tramway. Parce que c'est un lieu d'habitat du type Zup, petite Zup. Et le grand dommage des Zup, c'est qu'elles sont fermées. Dans toutes les villes où il y a des problèmes avec les zones à urbaniser en priorité, elles sont à part de la ville, elles ne sont pas dans la ville. Et pour être dans la ville, il faut qu'elles soient traversées par des voiries qui dispersent la population dans la ville. Au Château de Rezé, on pouvait y entrer, on peut y sortir. On avait cette chance-là. C'est au cœur de la ville. Il faut que le tramway traverse ça. D'autant plus qu'il y a un grand lycée : le lycée Jean-Perrin, trois cents profs, deux mille et quelque élèves, un des grands lycées de l'agglomération, qui fonctionne très bien, avec d'excellents résultats. C'est l'occasion ou jamais de faire quelque chose d'important. Faire venir le tramway au Château de Rezé, ça veut dire quoi ? Ça veut dire trouver une voie qui passe dans Rezé de la Place du

8-mai jusqu'au Château. On a une ligne toute tracée : c'est l'ancienne ligne de chemin de fer Nantes-Légé. Qui a été achetée par les habitants, qui se trouve au fond de leur jardin. Donc je vais voir les uns après les autres les familles qui habitent là en leur disant : *« Je vais acheter votre fond de jardin parce que j'aimerais que le tramway passe là. »* Personne me dit non. Coup de chance assez extraordinaire. Il y a une famille où ils sont de nombreux enfants. Le père de famille est cadre, des gens qui ont quelques moyens. Ils disent : *« Nous, notre envie, c'est d'avoir une maison plus grande compte tenu du nombre de nos enfants. On a trouvé quelque chose à Vertou mais on n'a pas suffisamment les moyens de... »* J'ai dit : *« Moi, j'achète votre maison et je vous exproprie. »* *« Ben non, Monsieur le Maire, vous allez pas nous exproprier, on va faire ça à l'amiable. »* *« Non, non, je vous exproprie parce que vous allez toucher 25% de plus. »* La réflexion est courte dans ces conditions-là. Le notaire, Monsieur Lesage à l'époque, nous aide parfaitement dans cette affaire. Et petit à petit, j'achète tout. Et après, je revends les maisons. Et je revends les maisons au prix que je les ai achetées. Parce que le fait d'avoir le tramway revalorise le prix des maisons. C'est-à-dire que ça n'a rien coûté de plus à l'agglomération. Donc bonne affaire. J'ai l'espace pour faire passer le tramway de la Place du 8-Mai jusqu'au Château de Rezé. Après, on suit l'avenue : l'avenue de Bretagne, la Place François-Mitterrand, l'avenue Léon-Blum, et on arrive devant le collège Salvador-Allende. Et là, on a un espace à côté de la Trocardière où on peut faire un garage pour tramway. Donc, sur Rezé, c'est bouclé. Donc je pouvais plus avoir d'objection à l'entrée du tramway dans Rezé.

CL : Donc c'est accepté...

JF : C'est accepté.

[0'33"27] – Suivi des travaux du tram

JF : Je nomme un Monsieur Tramway qui va suivre les travaux quotidiennement : c'est Gilles Retière, qui est adjoint à l'urbanisme. Et lui, il fait un travail remarquable. Tous les jours il est sur le chantier, tous les jours il règle un tas de petits problèmes, mais en même temps, il explique. Il a fait un très très bon travail sur le tramway. Les gens n'y croyaient pas à Rezé, de voir arriver le tramway. Tant qu'ils ont pas vu le premier ouvrier avec la brouette en train d'enlever les pavés, ils disaient : *« C'est pas possible, ils vont pas le faire »*. Mon opposition me dit : *« Vous auriez dû faire un référendum. Il n'y a pas besoin de référendum puisque dans mon programme municipal de 83, j'annonce que si je suis élu, je ferai le tramway. Donc les gens m'ont élu parce qu'ils savaient que j'allais faire le tramway. Donc, y'a pas de référendum à faire. Voilà l'histoire du tramway à Rezé. »*

CL : Dans des bonnes conditions techniques ? Comment s'est passé le chantier ?

JF : Avec une méthode qui a été assez performante. On a fait tronçon par tronçon. Une fois que c'était fini, on ne revenait plus. Tout était fait : les bordures, les quais, les rails étaient posés. On a eu des réunions tout le long de la voie. Moi, j'avais fait faire des dessins par des architectes, par un architecte, Monsieur Richeux, qui faisait un dessin de la situation telle qu'elle était, avant les travaux, et puis de la situation telle qu'elle allait être après les travaux. Et à la fin de la réunion, je signais. Voilà, je signe ce qui vous attend. Et si vous voulez être témoin, vous signez avec moi.

[0'35"49] – Regard sur l'agglomération d'aujourd'hui

CL : Quel avenir vous voyez aujourd'hui, avec l'expérience que vous avez en tant qu'ancien maire de Rezé et votre rôle à l'Agglomération, pour cette grande agglomération nantaise ?

JF : Je crois que la loi va nous régler le problème. Puisqu'à partir du 1er janvier 2015, l'espace nantais va devenir Métropole.

CL : C'est quelque chose que vous voyez venir comment ? Vous êtes serein avec ça ?

JF : Je suis serein parce que je vois ça d'une façon positive. D'abord, l'ensemble des élus ont bien appris à travailler ensemble. Il n'y a plus de ces faux débats disant : on va revenir en arrière. Aucune liste de l'agglomération, quelle que soit sa couleur, aux dernières élections municipales, a proposé de supprimer l'agglomération nantaise. Ça a pu être le cas antérieurement, en disant : on va retrouver notre autonomie municipale à l'ombre de notre clocher. Ça, c'est terminé. Maintenant, on est en pleine réflexion. Le Président de la République et le Premier ministre ont lancé une opération depuis quelques jours sur le fait de vouloir redessiner les territoires de la République. Là je sors dans quelques jours un papier sur le sujet dans le Monde, où je dis qu'il faut faire très attention à ce qu'on va faire. Au niveau des communes, dans les métropoles, est-ce qu'on va pas être tous appelés, les douze métropoles en

France, à avoir le même fonctionnement que Paris-Lyon-Marseille ? Au lieu d'avoir des communes avoir des arrondissements et des mairies d'arrondissement ? Moi je pense qu'à terme, ce sera ça. Ça plaît pas beaucoup. Tout de suite : « *Vous voulez faire disparaître des communes.* » On fait pas disparaître les communes, on fait disparaître les municipalités. On peut garder les communes comme entité. Mais, par exemple, l'agglomération nantaise, avec une dizaine d'arrondissements de 60 000 habitants chacun, on a 600 000 habitants... Dix mairies d'arrondissement, c'est des services de proximité, on peut même améliorer le fonctionnement avec des budgets propres, etc. Une autre histoire à écrire. Mais la commune, elle reste. Quand vous allez à Marseille, c'est depuis le 19^{ème} siècle que Marseille a absorbé toutes les communes qui sont autour, on connaît l'Estaque, on connaît des quartiers comme ça, qui étaient des communes. A Paris, c'est pareil : Montmartre, tout ça, c'étaient des villages, absorbés par la ville. Avec des mairies d'arrondissement. Moi, quand j'étais député, j'ai été rapporteur de la loi Paris-Lyon-Marseille, j'ai été voir le fonctionnement de ces trois grandes collectivités, j'ai rencontré les élus à l'époque, Chirac, Barre et puis Defferre, je sais comment ça marche, quoi. Est-ce que c'est l'avenir dans une agglomération comme Nantes ? Peut-être. Mais il faut rien bousculer. Aujourd'hui, tous les principaux investissements se passent au niveau de l'agglomération. Les grands schémas de fonctionnement se passent au niveau de l'agglomération. Et ça, ça fonctionne bien. Techniquement, ça fonctionne bien. Il y a un déficit de démocratie. C'est-à-dire qu'il faudrait, il faut, là il y a eu une amélioration en soulignant le nom, on sait qui va siéger au sein de l'agglomération, mais je pense qu'à terme, il faut une élection au suffrage universel de l'assemblée de la Métropole. Avec une distribution des rôles. Qu'est-ce qu'on fait au niveau le plus proche du citoyen, au niveau des communes, que ce soit très clair, très net, et qu'est-ce qu'on fait au niveau de la Métropole. Pour l'instant, c'est encore un peu flou, et ce déficit de démocratie pèse lourd dans la balance. Parce que les gens veulent savoir à qui ils ont affaire. Et puis, la tendance, de temps en temps, des élus locaux de base, c'est de dire « *C'est pas nous, c'est la Métropole* ».

CL : C'est pas nous, c'est Bruxelles...

JF : Une brave dame une fois m'avait dit : « *Pourquoi c'est toujours les Belges qui commandent ?* » Alors j'avais pensé qu'il y avait quand même du boulot au niveau de l'information. Quand on aura réglé, et ce sera pas facile, ce déficit de démocratie, je pense qu'on passera à une autre page de l'histoire des collectivités. Vous savez, les communes, certaines ont deux mille ans d'âge. Rezé a plus de deux mille ans d'âge, Nantes, deux mille cinq cents. La plupart des communes, ou anciennes paroisses, ont au moins mille ans. Les départements, on dit qu'ils ont deux cents ans, mais non, c'est pas vrai, sous Louis XIV, il y avait déjà eu un projet. On peut revoir ça mais il faut jamais faire abstraction de l'Histoire.

CL : C'est par rapport à ça que vous dites qu'il faut pas trop bousculer ?

JF : Ça, c'est l'expérience. Moi j'ai fait partie de ces équipes qui, dans l'agglomération nantaise, ont construit progressivement l'agglomération. L'erreur aurait été de mettre en place une communauté urbaine en 71, ce que voulait faire André Morice, et que nous avons combattu. Le fait de faire un syndicat intercommunal à vocation simple, un syndicat intercommunal à vocation multiple, un district, un district avec fiscalité propre, etc., etc., petit à petit, on a, en trente ans, bâti cette agglomération, qui est quand même exemplaire. Au niveau de sa capacité de financement, sa capacité d'investissement, sa capacité de contrôle du développement de la ville. Qui a vécu des périodes d'une difficulté extraordinaire. Au moment où on commençait à construire sérieusement, c'est-à-dire en 80-81-82, l'agglomération nantaise, on perdait les gros fleurons de l'industrie nantaise. On était au fond de la piscine. Aujourd'hui, je vois quelques élus : si nous on a été constructeurs et bâtisseurs, eux ils sont héritiers. Leur difficulté n'est pas moindre. La difficulté de faire vivre l'héritage est souvent difficile mais c'était une autre manière de voir les choses. Parce que c'était une œuvre collective. Ça aussi, cette œuvre de construction de l'agglomération, c'est pas l'œuvre d'une, deux, trois personnes, c'est vraiment une œuvre collective des élus de l'agglomération. Et là aussi, toutes tendances confondues.

[0'44"56] – Politique financière

CL : En quelques mots, quelle a été la logique de votre politique économique et est-ce que cette politique a évolué au fil des mandats ?

JF : La logique d'abord, ça a été de faire un constat. Quand je suis arrivé en 71 à la mairie, j'étais adjoint aux Finances, la première chose que j'ai réalisé, c'est quelle était la source de nos ressources. D'où venait l'argent que la Ville était en charge de dépenser, pouvait dépenser. Rezé, comme disait le maire, est une ville pauvre. Il disait toujours : « *On est pauvre* ». Ce qui n'était pas tout à fait vrai parce qu'on était riche en potentiel. Donc il fallait transformer ça. Et puis la gestion financière de la Ville

m'apparaissait comme une gestion financière de bon père de famille, certes, mais qu'était pas dynamique au sens que, les recettes vous pouvez les faire progresser en adoptant un certain nombre de méthodes de travail ou en utilisant mieux les crédits qui sont à votre disposition. On avait une trésorerie de 18 mois. Moi je l'ai ramené à deux mois et j'aurais pu la ramener plus bas... Mais j'ai offusqué le Secrétaire général, vieux cadre. Mais le maire m'a fait confiance là-dessus. Il s'est rendu compte que je connaissais... J'étais dans les élus qu'il avait à sa disposition, on était à peu près un ou deux à bien connaître le financement de la Ville.

[0'47"30] – Développement des grandes surfaces

CL : Mais en termes de politique économique, comment vous avez favorisé certains secteurs plutôt que d'autres, quelle a été votre logique ?

JF : Faut imaginer Rezé en 71, 3 000 emplois sur la commune, 15 000 actifs. Ça veut dire qu'il y a 12 000 actifs qui vont travailler ailleurs. C'est pas tout à fait comme ça mais globalement, c'est ça. Ça veut dire que les entreprises commerciales ou de services sont insuffisantes à Rezé. Il y a un petit commerce local, traditionnel mais qui ne donne pas satisfaction. Il donne satisfaction pour l'achat immédiat mais c'est insuffisant pour les familles. On va chercher ses meubles à Nantes, on va chercher sa voiture à Nantes... Tout ce qui est achat autre qu'alimentaire, on sort de la ville. C'est pas normal pour une ville de 30 000 habitants. Dans une ville de 30 000 habitants, on doit pouvoir mettre à disposition de tous les habitants, de toutes les familles, tout ce dont elles ont besoin. Le problème, c'est qu'à cette époque, c'est le début de la grande distribution. Donc, il y a un débat, voire un combat d'arrière-garde, de l'ensemble du système petit commerce face à la grande distribution. Grande distribution qui est quand même, par rapport à aujourd'hui, d'une modestie... on parle de grande surface avec 500 m² ! Au Château de Rezé est installé en 65 un Suma. A l'entrée de Rezé, il y a un supermarché aussi, bon. Puis arrivent les Leclerc. Il y a sur la commune, une famille, dirigée par Monsieur Laury, qui a d'abord été petit épicier, c'est un fils de paysan de la Vendée, qui vient s'installer à Rezé. Il a une petite épicerie, puis une supérette, puis un magasin un peu plus grand. Et puis, son ambition, c'est d'avoir un Leclerc. Il monte un Leclerc qui fait 500 m². Un autre personnage important, Payraudeau, Michel Payraudeau, lui il a des vues du côté de Trentemoult. Moi je voulais plutôt l'installer dans le centre-ville, du côté de la Place du 8-Mai. Il y aurait jamais eu assez d'espace, c'est lui qui a eu raison. Et ce monsieur grandit petit à petit. Il avait un Leclerc à la Boissière. Lui aussi, fils de paysan, des gens qui bossent, ils ont gagné beaucoup d'argent, ils sont devenus les principales fortunes de Pays-de-la-Loire, pas n'importe quoi, mais ils l'ont pas volé. Moi je les ai vu bosser, je sais comment ils travaillaient, c'est des gens qui comptaient pas leurs heures. Certes, ils avaient des méthodes qui ont fait des ravages. Des ravages parmi qui ? Ben parmi le petit commerce local qui n'a pas été en mesure d'assurer la fonction de fournisseur aux familles et aux habitants de Rezé.

CL : Pour vous, c'est pas un « bilan-Floch » la fin du petit commerce à Rezé ?

JF : Non, mais j'en suis en partie responsable. Pour la bonne raison, c'est qu'à partir du moment où je donne les autorisations, où je participe à l'organisation de la ville pour que la grande surface ait sa place, je sais très bien que je vais faire du dégât. Mais je pense que ça va dans le sens de l'Histoire. Et que le petit commerce traditionnel ne peut rester et gagner bien sa vie que s'il offre des services exceptionnels. Et là, j'ai des exemples sur Rezé où les gens offrent des services exceptionnels et gagnent bien leur vie.

[0'52"37] – Plutôt PME que grandes entreprises

CL : Il y a ce choix-là et paradoxalement, vous ne souhaitez pas la venue de grandes usines mais préférez les petites unités de production...

JF : Grand débat au conseil municipal de Rezé lorsque l'on fait la deuxième tranche de la zone industrielle Atout-Sud. C'est-à-dire à partir du moment où on accepte que la Ville de Nantes construise un abattoir sur cette deuxième tranche de la zone industrielle. On s'est fait avoir par André Morice, par le maire de Nantes. Qui nous vend l'idée d'une grande cité de la viande avec l'abattoir, la récupération du troisième quartier – la récupération de tous les sous-produits de l'abattoir, pour être traités dans des ateliers particuliers autour de l'abattoir, donc création d'emplois, etc. L'abattoir est fait, avec quelques petites erreurs, mais enfin il fonctionne. Sauf qu'il y a jamais eu autour de... Et arrivé un moment, ces espaces qui étaient disponibles, on disait toujours aux gens : « *Ben non, on peut pas vous les vendre parce que la Ville de Nantes...* » Et arrivé un moment, c'était du temps de Monsieur Plancher – pour ce genre d'affaire, on se parlait tous les deux, il m'invitait à venir le voir dans son bureau et il me disait : « *Qu'est-ce que tu en penses ?* » Moi, arrivé un moment, j'ai dit : « *Stop, on arrête* ». Et on a fait un coup. A Pirmil,

il y avait un électricien, c'est deux frères, qui cherchent un espace plus important parce qu'ils ont des gros marchés. Ils vendent des produits pour les constructions électriques, ... Et ces messieurs disent : nous, on a besoin de temps et on veut s'installer à Rezé. Parce que de Pirmil à Rezé, c'était pas loin, donc pour eux, ils restaient dans le même secteur. Et là, on décide, Plancher et moi, qu'on va leur vendre un de ces fameux terrains. Donc, on ouvre la porte, là. Et ces industriels, parce qu'ils sont industriels, construisent un bâtiment industriel, augmentent leur nombre d'emplois. Ça fait quand même une centaine d'emplois, c'était par rien sur Rezé. On se dit, c'est la voie à suivre. Alors discussion évidemment quand on vend le terrain, au Conseil municipal. C'est les responsables du groupe communiste qui montent au créneau pour dire qu'il serait bon que la Ville de Rezé cherche une grande entreprise, ce serait bien si on avait une entreprise de 1 000 à 1 500 emplois. C'était encore la période où le PC pensait avoir la haute main sur ce genre d'entreprise, et entre autres, sur les salariés de ces entreprises. Dans la région parisienne, c'étaient leurs principaux électeurs. Et nous, avec Plancher, on dit non, si cette boîte-là fait de mauvaises affaires, c'est 1 000 à 1 500 emplois qui disparaissent de la commune. Par contre, si on a dix entreprises de cent emplois, elles font jamais faillite ensemble. Donc si on perd, on perdra une centaine d'emplois mais pas 1 000 à 1 500. Donc, c'est l'orientation qu'on prend. Et là, j'étais véritablement un des auteurs de cette théorie-là. En disant : de toute façon, nous n'avons pas la capacité de négocier avec des grosses entreprises. Par contre, on est capables, on l'avait montré avec cet exemple avec l'électricien, on avait montré qu'on était capables de négocier avec des chefs d'entreprise de 100 à 200, 300 emplois. Là, on tenait bien la route. C'était notre pointure.

[0'57"44] – Contre les chasseurs de primes

CL : Visiblement, Rezé avait du mal à attirer des emplois, est-ce que c'est un dossier dont vous avez dû vous emparer ?

JF : Oui, pour la bonne raison, c'est qu'on avait une taxe professionnelle avec un taux élevé, un des plus élevés de l'agglomération. Parce qu'on n'avait pas les moyens. On ne faisait pas de cadeau. On avait voté aucune détaxe. Donc, quand un chef d'entreprise arrivait en disant : « *Monsieur le Premier adjoint, on veut s'installer chez vous, voilà ce qu'on va faire, est-ce que vous avez des terrains ?* » Et en général, c'est à la fin de la discussion qu'ils disaient : « *Et pour la taxe professionnelle, qu'est-ce que vous faites ?* » Nous, on disait, y'a pas de détaxe. Les gens sérieux disaient, bon, très bien. Ils avaient fait leur étude de marché. Les types sérieux avaient fait leur étude de marché : ils savaient où étaient leurs fournisseurs, leurs clients, leur main d'œuvre. Ils savaient sur quel secteur ils allaient travailler. Donc s'ils venaient s'installer à Rezé, c'est que tout ça était bouclé.

CL : Et vous, qu'est-ce que vous avez pu mettre en œuvre par rapport à ce talon d'Achille ?

JF : D'abord, des terrains aménagés. Eh bien aménagés. Avec l'ensemble des fluides qui étaient nécessaires, du réseau d'assainissement, de l'eau, du gaz, de l'électricité, tout ça mis à disposition. Dans un secteur qu'on vantait proche du centre-ville. Capable de sortir en moins de dix minutes de l'agglomération pour le sud. A l'époque, il n'y avait pas encore le nord. Donc, on avait ça à vendre. Notre localisation. Il y a des gens qui avaient une carte. Ils savaient très bien. Il n'y a que ceux, les chasseurs de primes... Vous savez, à l'époque, il y a un certain nombre de communes qui se sont fait blouser complètement. En particulier dans le milieu rural. Le monsieur, il venait, il disait : « *Voilà, j'installe un atelier de couture, je vais employer cent personnes mais je veux pas payer de taxe professionnelle pendant quatre ou cinq ans* ». Le maire qu'avait pas d'emplois, qu'avait rien, cent emplois... Si il disait non, le type, il allait dans le bistrot en face et il racontait : « *J'ai failli m'installer chez vous, créer cent emplois...* » Ce que je vous dis là, le l'ai vécu, alors donc je sais. « *Votre maire, il veut me faire payer une taxe professionnelle mais moi je crée des emplois*. » Huit jours après, toute la commune était au courant et le maire, il était montré du doigt. Donc les types, ils acceptaient. Et au bout de cinq ans, l'autre il repartait avec ses machines à coudre une nuit et il allait voir ailleurs. Et ça s'est fait je sais pas combien de fois ! A Rezé, c'était niet. Donc, on s'était protégés contre ces chasseurs de primes. Et on cédait pas. C'était clair et net. Les gens sérieux sont restés et ont gagné leur vie et les voyous ne se sont pas installés.

[1'01"29] – fin du mandat de maire

CL : Quelle a été votre problématique quand vous êtes arrivé au poste de maire et quelle a été votre politique pour changer les choses ?

JF : Ça avait déjà commencé dans les années 60-70 avec Alexandre Plancher. Rezé, comme vous le savez, c'est 80 villages ou lieux-dits. Pas de centre-ville. Un quartier dit commercial et industriel plus fort que les autres, c'est-à-dire Pont-Rousseau, qui au 19^{ème} siècle avait eu des vellétés d'indépendance. Et puis

une zone rurale assez importante. Sur Ragon, la Bauche-Thirault, c'est-à-dire le sud de la commune. Avec encore un certain nombre de producteurs agricoles. Maraîchers, horticulteurs, éleveurs, arboriculteurs. Il y avait un certain nombre de personnes qui travaillaient encore dans le domaine de l'agriculture. Et puis, décidée à la fin des années 50 début des années 60, la création du quartier du Château, qui pouvait devenir le centre-ville. Et qui ne l'a pas été parce qu'à l'époque, les élus n'ont pas eu la volonté nécessaire de le faire. Ils créent de l'habitat au Château. Ils créent deux groupes scolaires importants. Ils créent une cité scolaire particulière qui va devenir le lycée Jean-Perrin. Une église importante se construit, un centre commercial, un centre social, la Sécurité sociale qui installe des bureaux, une annexe du commissariat central de Nantes, la Perception. Et pour faire un centre-ville, il fallait y construire la mairie. Un projet est dessiné, proposé. Il fallait faire un emprunt supplémentaire. Les élus disent : « *Non, la barque est déjà chargée* ». Ce qui n'était pas tout à fait vrai. Ils pouvaient parfaitement le faire. Mais ils n'ont pas eu la volonté de le faire. Ils n'ont pas eu la volonté de le faire et j'ai découvert très tardivement une des raisons. C'est qu'il y a aussi un quartier qui s'appelle le Bourg-de-Rezé, qui était à l'origine de la ville, là où a été construit Ratiatum, Raciata, puis Rezé, avec l'église, la mairie, l'école, le bistrot, les quatre lieux de pouvoir d'une ville. Et en fait, ils ne savent pas quoi faire de ça. Qu'est-ce que ça va devenir ? Ça va devenir un des quartiers de Rezé ? Ça a pu être le centre-ville historique de Rezé. Ils le disent pas, ils l'expriment pas comme ça, mais le refus est leur expression. Donc, on ne construira pas la mairie au Château de Rezé. Moi, j'hérite de cette situation-là. Sauf que les services de la mairie sont dispersés sur cinq cites, qu'il y a des doublons... Il y a des gens qui font le même boulot dans trois endroits différents. Donc ça coûte cher. Les élus aussi sont dispersés. Ça, ça m'inquiète plus. Il y a des élus qui, parce qu'ils s'occupent des affaires sociales, ils sont au centre social. Ils sont plus à la mairie. Ils sont chefs de service. Ils sont pas élus. Et moi, je veux qu'ils redeviennent élus. Je veux faire une distinction très forte entre la fonction d' élu et la fonction de responsable d'administration. C'est pas la même fonction. C'est pas le même travail, c'est pas la même réflexion. Si je veux que les élus réfléchissent sur le fonctionnement de leur domaine, il ne faut pas qu'ils dirigent le service. Il faut qu'ils donnent des indications, des orientations, il faut qu'ils précisent la politique que l'on veut mener. Le reste les regarde pour savoir si ça marche bien ou pas, mais c'est pas eux qui font le travail. Donc je veux ramener tout ça dans un seul bâtiment. A partir du moment où je suis élu maire de Rezé, j'ai une idée un peu fixe qui est la construction d'une mairie. Et là se pose automatiquement la question de la centralité de la ville. Et je découvre que, depuis que je suis élu, premier adjoint puis maire, qu'est-ce que je fais ? Ben, je recouds les quartiers, quoi. Le patchwork qui existe sur Rezé, moi je le couds. Je fais des voies, des rues transversales qui relient un quartier à un autre. L'orientation générale de la voirie à Rezé, c'est Nord-Sud. Et je fais du Est-Ouest. Avec quelques problèmes. Je m'aperçois qu'il existe des terrains disponibles qu'il faut utiliser. Ces terrains disponibles, ils n'ont pas accès à une voirie. On a construit tout autour. Et puis, il y a des voies qui sont tout autour. Et à l'intérieur, c'est des jardins, c'est même des terrains agricoles. Pour y avoir accès, il faut acheter une ou deux maisons. Et puis commencer à regarder ce qu'on va faire. L'exemple type, c'est la Lande Saint-Pierre. Là, on fait un truc un peu particulier : on achète les parcelles – il devait y avoir 80 parcelles, là je mets un vrai service foncier, que j'associe aux notaires de Rezé pour négocier ces achats. Il n'y a pas plus de gros propriétaires. Les derniers gros propriétaires, c'est la famille de Monti. Il y a quelques propriétaires plus importants que d'autres, mais souvent, c'est des gens qui ont des petites parcelles, qui ont hérité. Ils sont deux ou trois frères et sœurs qui ont hérité d'un grand terrain. Leur objectif, c'est d'en faire un terrain à bâtir. Donc ils essaient de négocier dans le cadre du Plan d'occupation des sols de 1974, ça a été exemplaire à ce niveau-là, et là ça m'a appris beaucoup de choses : les gens, ils en ont rien à foutre du devenir de la ville, des grands axes d'orientation qu'on va faire. Chaque fois qu'ils venaient discuter du Plan d'occupation des sols, la seule question qu'ils posaient : « *Mon terrain, est-ce qu'il est à bâtir ou pas ?* » Humainement très compréhensible mais c'est à la puissance publique locale de faire le nécessaire. Donc, je lance une opération qui va me valoir les foudres de la préfecture. On va mettre en zone à aménagement différé toute la partie dite rurale, en ZAD, et on met en zone d'intervention foncière tout ce qui est la partie urbaine. La commune est divisée en deux, et ça depuis longtemps. Et la loi de ce révolutionnaire bien connu, Monsieur d'Ornano, qui était le ministre de la construction du logement sous Giscard d'Estaing, cette loi nous autorise à faire ça. Dans la mesure où, à chaque fois qu'il y a quelque chose à vendre, la mairie a droit de préemption. Et là, le sous-préfet de Nantes vient, c'était un brave bonhomme qui terminait sa carrière, qui était embêté de venir me voir au nom du préfet, pour me dire : « *Vous savez, c'est embêtant que vous fassiez ça, c'est un mauvais exemple pour les autres communes* ». J'étais un bolchévique : je municipalisais les sols. « *D'ailleurs, vous aurez pas les moyens de tout acheter.* » J'ai dit : « *D'abord, tout est pas à vendre. Et puis, il y a des choses qu'on ne va pas acheter.* » Par exemple, quand on nous propose des appartements, parce qu'on nous proposait des appartements, ben on n'achète pas. Le problème, c'est qu'il fallait passer un bon accord avec l'office

notarial. Donc réunion avec le notaire et on se met d'accord. Le notaire, quand il a un client qui veut vendre quelque chose, qui a un appartement à vendre, il téléphone à un responsable de service bien identifié en disant « *Est-ce que la Ville préempte ?* » Et ce monsieur, là, il a 48 heures pour donner la réponse au notaire. Pendant les 48 heures, il vient me voir et me demande : « *Est-ce que la Ville achète ou pas ?* » Pour ça, le Conseil municipal me donne le droit de décider si la Ville achète ou n'achète pas. Charge à moi tous les huit jours, de faire la liste de ce qu'on nous a proposé et de dire ce qu'on a acheté et ce qu'on n'a pas acheté. Plein de semaines, on n'a rien acheté.

CL : Tout ce que vous faisiez, vous le faisiez avec quelle logique ?

JF : La logique, c'était d'avoir le droit de regard sur l'organisation de la Ville. Aussitôt qu'il y a des terrains qui nous intéressent, on dit, nous on achète. Mais pour ça, on a un plan, qui s'appelle le Plan d'occupation des sols sur lequel on sait ce que l'on va faire. L'office notarial de Rezé a joué parfaitement le jeu. Mais nous aussi. Et lui, il était tranquille le notaire. Il disait à ses clients : « *Attendez, il faut que je consulte la mairie mais vous aurez la réponse dans 48 heures.* » Il fallait jouer ce tempo pour pas bloquer les choses. Après, on nous a dit : « *Vous n'aurez pas les moyens financiers.* » Ben si, parce qu'on achetait au fur et à mesure des besoins. Et quand le client disait : « *Si c'est la Ville qui achète, je vends plus.* ». Si nous on avait réservé ça pour un objet public, on maintenait notre préemption et éventuellement, on expropriait. On n'a pas eu besoin d'exproprier. Dans 99% des cas, moi j'allais voir les gens. Je discutais avec eux. C'est vraiment un rapport d'homme à homme, là. J'allais voir, souvent j'étais reçu. Ils étaient trois ou quatre membres de la famille. Parfois, ça bardait. On discutait du prix, on discutait des moyens, il y avait des petits arrangements. « *Y'a mon gars il cherche un emploi, il a pas de boulot, est-ce que vous pouvez faire quelque chose ?* » « *Évidemment qu'on peut faire quelque chose.* ». Quand on pouvait.

CL : Je ne sais pas si aujourd'hui ce serait possible comme ça...

JF : Dans une grande ville ? Moi j'ai vécu Rezé grand village. L'image que j'ai sur Rezé, c'est que j'étais un type abordable. Que j'étais pas un voyou qui allait les estamper. J'imposais l'arrangement au service. Des arrangements, y'en a eu des bizarres. Quand j'ai acheté un petit terrain à côté de la mairie pour construire la mairie, les deux vieilles dames qui habitaient là, il me fallait la moitié de leur jardin. Dans leur jardin, il y avait un prunier, important, et elles me disaient : « *Tous les ans, on récolte un gros panier de prunes.* » Je me suis engagé à leur apporter pendant dix ans un panier de prunes. Le notaire m'a dit : « *Je peux pas mettre ça dans l'acte de vente !* »

CL : Et vous l'avez fait quand même ?

JF : Oui, pendant deux ans. Bon... Et j'étais accompagné du clerc de notaire, qui vit toujours à Rezé, quand elle m'a vu négocier ça, elle a pensé « *C'est pas possible !* »

[1'15"42] – Maison de quartier de Ragon

CL : Quelle logique avez-vous suivi pour procéder au découpage que connaît encore aujourd'hui Rezé ?

JF : Simplement, en allant voir les gens. Curieusement à Rezé, mais ça doit être la même chose dans d'autres villes, vous allez dans un quartier, vous demandez à ceux qui habitent là depuis quelques temps : « *Dans quel quartier vous habitez ?* » Ils vont vous dire. « *Je suis du Landreau, je suis de Ragon, je suis de la Bauche-Thirault, je suis de la Blordière, je suis...* » Ils vous donneront le nom. Et là où ils seront embêtés, c'est quand vous leur dites : « *Mais ça s'arrête où, ou ça commence où ?* » « *On sait pas mais on sait où on est.* »

CL : Il y avait pas eu une étude menée sur les Maisons de quartier qui était liée à ça ?

JF : Il y avait eu cette étude qui avait été faite. Bon, la première Maison de quartier, c'est à Ragon. C'était un quartier excentré, quartier encore rural. On avait des bâtiments préfabriqués dans lequel on faisait consultation PMI, il y avait le club d'anciens, le club de jeunes, il y avait une pseudo-bibliothèque. Enfin, il y avait une amorce de Maison de quartier. Et là, on décide de construire cette Maison de quartier. C'était 77-78. Deuxième municipalité à laquelle j'étais. Quand je deviens maire en 78. Qu'est-ce qu'on fait ? J'ai un budget de tant pour construire la Maison de quartier. Je dis : « *On va la faire avec les habitants.* » Avec les gens qui utilisaient les différents services. Et on met en place une règle du jeu. L'architecte vient, il a son plan affiché au mur, et on dit, il y aura une salle pour le club d'anciens... « *Mais c'est trop petit.* » Bon, on va l'agrandir de dix mètres carrés. Mais on n'agrandit pas la Maison, on prend sur autre chose. Le nombre total de mètres carré de la Maison ne bouge pas. Donc débats, discussions... « *Pourquoi ça pour les vieux et nous les jeunes qu'est-ce qu'on a ?* » « *Et pour la PMI, il faut deux salles.* »

La règle du jeu, c'est ça : on change pas l'espace total mais à l'intérieur, on peut faire... Et au fur et à mesure des réunions, il y a eu trois ou quatre réunions, le schéma d'organisation de la Maison se fait telle qu'elle est aujourd'hui. Ils voulaient chacun leur entrée, moi j'impose une entrée unique. Pourquoi, parce que je veux un point où ils se rencontrent. Et puis, une grande salle de réunion et là ils se mettent d'accord sur la taille, etc. Après, le gros problème, c'est les façades, elles vont être comment, la masse, c'est quoi, hé ben ils nous ont dessiné une ferme du sud-Loire. La salle de réunion, c'est le fenil et autour les bâtiments... Quand vous la voyez, vous la connaissez ? Allez voir. Les bâtiments, c'est la ferme du sud-Loire. Ferme vendéenne. Et je me suis aperçu que j'ai gagné mon pari le jour de l'inauguration. Il y a plein de monde, une foule. La salle de réunion est bourrée et il y a un habitant de Ragon, un vieux monsieur, qui me dit : « *On s'est trompé, on aurait dû faire plus grand.* » Il m'a pas dit : « *Vous vous êtes foutus dedans, vous vous êtes trompés.* » Non. Il était acteur, il était partie prenante dans la décision.

[1'20"01] – Découpage de quartier

CL : Pour la suite, le fait d'acter qu'il y ait tant de Maisons de quartier et que les quartiers c'était ça, vous avez eu des retours après ?

JF : Oui, des retours mais minimes. Des retouches. C'est surtout Retière qui a beaucoup joué sur les quartiers, surtout avec l'opération Les Couleurs, etc. Là, il a fallu dessiner sur une carte. Il y a un autre impact dont on parle jamais, c'est les bureaux de vote. Les bureaux de vote imposent un dessin cartographié sur la carte. Vous votez dans tel et tel bureau de vote. Et là, c'est l'Histoire. Si vous regardez bien l'histoire des bureaux de vote de Rezé, on n'a pas créé ex-nihilo de bureaux de vote. A chaque fois qu'on avait besoin parce que la population augmentait, on coupait en deux un bureau de vote. Comme ça, on a une histoire électorale unique, depuis 45, de Rezé. On sait comment les quartiers ont évolué au niveau politique. Moi je dis, un maire est véritablement un maire le jour où il sait qui vote quoi, comment, dans son quartier. Je savais ça. Ce découpage, il est fait aussi en fonction des quartiers. Et quand vous regardez les huit quartiers et quand vous regardez le découpage des bureaux de vote, vous avez des frontières similaires.

[1'21"57] – Gérer l'augmentation de la population

CL : Sous votre mandat, vous avez connu une forte augmentation de la population, et assez rapide -une diminution dans un premier temps, et après une augmentation. Comment vous avez géré cette augmentation en termes d'organisation de la ville ?

JF : Il n'y a pas de gros problèmes quand il y a une augmentation comme ça lorsque vous disposez de services. Le premier service, c'est l'école. Arrivé un moment, avec la diminution du nombre d'habitants, et surtout le vieillissement de la population, on s'est retrouvé avec 80 classes vides ! Et je sais pas comment ça se passe mais à l'Éducation nationale, ils ont horreur du vide. Quand il y a une classe vide dans une école, elle est aussitôt occupée pour des activités, et puis alors après, c'est intouchable. « *Vous vous rendez compte, nous, ici, on fait du dessin, de la poterie, du truc, ...* » Ça c'est terrible avec les enseignants. J'ai pas construit d'école à Rezé. Vous vous rendez compte ? Je suis resté 20 ans maire de Rezé et, moi personnellement, je n'ai pas construit d'école. Pourquoi, parce que j'ai utilisé au mieux les écoles qui existaient. Ça, ça avait été l'œuvre de mon prédécesseur. Alexandre Plancher, il est mort en pensant ça certainement, que l'école est l'élément majeur dans une ville, et il a raison. C'est un lieu de formation évidemment, mais c'est aussi un lieu de rencontre citoyenne. Dans tous les quartiers, on doit avoir une école, avec des bons équipements, du bon matériel, parce que l'Éducation nationale fournit les enseignants mais c'est à la mairie, c'est à la Ville de fournir les équipements pour que les enseignants puissent faire le meilleur travail possible.

CL : J'ai cru comprendre que votre priorité n'était pas tant d'attirer le plus possible de gens, mais d'assurer un taux d'équipement suffisant... ?

JF : J'ai refusé des constructions en disant, nous ne sommes pas prêts dans tel et tel secteur parce que nous n'avons pas les équipements nécessaires pour. D'abord, nous avons le problème d'assainissement. Mon gros travail à Rezé, c'est un travail qui se voit pas. C'est moi qui ai fait à peu près 60% de l'assainissement de la ville. Toute la ville. C'est-à-dire qu'on a été une des premières villes où le tout-à-l'égout a été installé partout. Avec une dispersion de l'eau pluviale et de l'eau usée. Avec le traitement à la Petite Californie, à Trentemoult, de toutes les eaux usées. Ce qui était à la fin des années 70 tout à fait exceptionnel en France. A Nantes, c'est pas terminé ! Donc, on avait une avance sérieuse. Et moi je ne voulais qu'il y ait de construction nouvelle qu'à la condition qu'il y ait d'abord cet équipement de base. Après, c'est une recette, puisqu'il y a la taxe d'assainissement, distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité, la voirie. Tant que ces équipements de base n'étaient pas en mesure d'être faits, on ne

pouvait pas construire. Il n'y avait pas d'autorisation qui était donnée. Ça nous a permis de contrôler l'évolution de la population. Et puis, il y a un autre phénomène typiquement rezéen, on a toujours été autour de 65% de l'habitat qui était de l'habitat individuel. Et il y a un chiffre à peu près équivalent : 65% des familles sont propriétaires de leur logement ou deviennent propriétaires de leur logement. Ces deux données-là ont des conséquences : quand on devient propriétaire de son logement, on reste dans son logement, même si les enfants partent. Quand on est locataire, si on a des enfants en plus dans la famille, on va essayer de louer un appartement ailleurs plus grand. Et puis, quand les enfants sont partis, il y a un peu de chance pour qu'on revienne à un appartement plus petit. Ça, c'est le va et vient du locataire. Quand on est propriétaire, ben on reste. Et si on reste, qu'est-ce qu'on fait de l'école qui a été construite pour nos enfants ? Nos enfants, ils vont à l'école de 2 ou 3 ans à 10 ou 11 ans. Pendant sept ans, ils vont à l'école dans le quartier. Et après ? Ça fait des quartiers où il faut attendre quarante ans, voire cinquante maintenant pour qu'il y ait un renouvellement. Moi, je vis ça dans mon quartier actuellement. J'habite au Haut-Landreau. Il y a le Bas-Landreau en-dessous. Au Bas-Landreau, c'était un quartier Castors, petit à petit, on voit les gens partir, ils vont à la Classerie, parce qu'ils sont morts. Mais pendant vingt ans, ils étaient soit tout seul, la grand-mère ou le monsieur. Et puis c'est racheté par qui ? Comme c'est des maisons pas trop chères, c'est racheté par des jeunes couples. Il faut gérer ça.

CL : Comment on gère ça ?

JF : C'est ça la grosse difficulté. Exemple de gestion : quartier de L'Ouche-Dinier, afflux de nouveaux habitants. On exige de moi la construction d'une classe supplémentaire à l'école maternelle. Au Chêne-Creux, école la plus proche, une classe va fermer parce qu'il n'y a pas assez d'enfants. Je propose et j'impose, parce que là il a fallu imposer : *« Vous savez très bien que si on construit une classe maternelle, dans trois ou quatre ans, elle sera plus utilisée. »* Une classe, c'était à l'époque un million de francs. Soixante-cinq mille euros. Donc c'est pas possible. Je dis : *« Pendant deux ans, on viendra chercher les enfants de l'école maternelle devant l'école de l'Ouche-Dinier et on les conduira à l'école du Chêne-Creux. »* Et ça coûtait nettement moins cher. Ben imposer ça aux parents... Et en fait, on a réussi. Mais j'ai donné une contrepartie. A l'école de l'Ouche-Dinier, on a refait des classes. On va plutôt utiliser cet argent pour moderniser l'école. On avait refait la restauration scolaire. Il faut toujours qu'il y ait une contrepartie à ce genre de truc. Ça c'est de la bonne gestion. Et en fait on a fait ça pendant un an seulement. Un an seulement ! Parce que les gens qui étaient arrivés, sont arrivés avec des grands enfants, qui étaient en dernière année d'école maternelle. Donc, ils passaient après à l'école primaire. Donc si vous regardez pas la population. Si vous faites pas quelques statistiques, si vous faites pas ça : un, vous vous faites blouser – y'en a qui vous racontent n'importe quoi, mais quand vous prenez famille par famille, et que vous voyez l'âge des enfants, c'est facile à faire. Une courbe d'âge, c'est enfantin. Les parents disaient *« C'est embêtant ! »* Je comprenais que je les embêtais. *« Il va y avoir des accidents. »* Ça montait... Mais c'est vraiment le rôle du maire de gérer ça. Et de gérer ça quasiment en direct. Mais il faut qu'il soit... faut pas que derrière, il y ait un adjoint qui dise le contraire. Il faut que tout le monde soit bien d'accord sur la politique à mener. J'ai eu cette chance, c'est d'avoir des adjoints qui m'ont fait confiance et à qui je pouvais faire confiance sans problème. Il y avait pas d'arrière-pensée, de coup fourré éventuel. D'autant plus que si ça réussissait, ils savaient très bien que c'est pas moi qui allait tirer la ficelle...

CL : Vous n'alliez pas tirer la couverture à vous...

JF : Non. Un, je n'avais pas besoin de ça. Deux, c'était bien pour eux de montrer que. Et en plus, c'est eux qui faisaient le boulot au quotidien.

[1'32"38] – Écoles publiques – écoles privées

CL : Un mot sur les rapports que vous entreteniez avec les associations de quartier, les Amicales laïques ?

JF : Moi, c'était simple. C'est vrai que quand je suis arrivé à Rezé, je suis arrivé dans l'Ouest de la France, j'ai découvert ça : le combat pour la laïcité dans l'Ouest. Ma sœur jumelle qui était institutrice dans le Morbihan, elle aussi elle avait découvert ça. Elle était dans le Morbihan parce que son mari était officier-marinier à Lann-Bihoué. Donc elle est nommée dans un petit village dans le Morbihan, à côté de Lann-Bihoué. J'ai une sœur qui est catholique pratiquante. Donc elle allait à la messe. Ce qui est, dans une famille, liberté absolue sur ce genre d'affaire. Donc, c'était son droit. Sauf qu'elle est institutrice publique dans un petit village du Morbihan et elle va à la messe. Au début, elle s'est mise à dos tout le monde. Les laïcards et les grenouilles de bénitier. Dans les deux cas, les cons quoi. Et puis quand ils se sont aperçus que c'était une excellente institutrice et que c'était pas ostentatoire, qu'elle n'allait pas à

la messe le cierge à la main pour bien montrer qu'elle allait à la messe, bon. Moi j'ai pas découvert ça comme ça. Je découvre à Rezé qu'il y a ce... les amicales laïques... Au Château de Rezé, il y a une Amicale laïque à l'époque. Elle a disparu maintenant. Conduite par un vieil instituteur, Lucien Le Meut et ses copains. Mon fils aîné va à l'école à Château-Sud. J'adhère à l'Amicale laïque parce que c'est sympa, parce qu'on se rencontre avec les parents. Mais je découvre, et tout le monde au Château découvre ça, c'est qu'une partie de la population envoie les enfants à l'école publique mais va à la messe. Ce qui est nouveau à Rezé. Qu'est-ce que c'est que cette population ? Ben cette population, elle vient du Nord de la Vendée, de la Vallée de la Sèvre, du Haut-Poitou. Et eux, aller à l'école du quartier, d'abord parce qu'il y a pas d'école privée, ils vont à l'école publique. Ça les arrange aussi. J'en ai discuté avec certains : *« Dans mon village, on était obligés d'aller à cette école-là, pas à l'école publique, à l'école privée. »* Qui appartenait au patron de l'usine, où le père travaillait. Le patron de l'usine, il était aussi patron du Crédit Mutuel, donc si on voulait acheter la maison... Ils découvrent la liberté. Et ils continuent d'aller à la messe.

CL : Et ça pose problème aux associations, ça ?

JF : Pas longtemps.

CL : Et vous, en tant que maire, quelles ont été vos relations avec ces associations ?

JF : Ma première relation officielle, c'est en tant que premier adjoint. En 72, on reçoit à la mairie une invitation pour participer à l'Assemblée générale du Cercle Saint-Paul [cf entretien avec Jacques Floch Deuxième partie]. A partir de ce moment-là, à partir de cette opération (*Rire*), moi j'ai des relations normales, convenables avec le Cercle Saint-Paul. Mais en même temps, j'ai des relations convenables avec les amicales laïques. Je considère que les amicales laïques sont les supports de l'école publique. Et que la laïcité, c'est aussi un rempart contre les abus de ceux qui veulent imposer des points de vue. Par nature, je suis plutôt très libéral au vrai sens du mot. Chacun pense ce qu'il veut, dit ce qu'il veut, à partir du moment où il n'attente pas à la liberté des autres.

CL : Voltaire...

JF : Tout à fait, alors, là, je suis très voltairien sur le sujet. Plutôt diderotien. Je suis à l'aise dans cette position-là. Plus à l'aise que les vieux Rezéens. Je suis un rapporté sur le sujet. Moi je regarde ça en disant, c'est un peu archaïque leur système de pensée...

CL : Vous voulez dire que la position laïque très radicale vous indispose un peu ?

JF : Elle m'indispose autant que la position radicale chez les grenouilles de bénitier.

CL : Et, en tant que maire, vous avez eu des fois des accrochages ?

JF : Oui.

CL : Sur quel sujet par exemple ?

JF : Sur les autorisations que je donnais sans problème aux écoles privées de faire leur fête sur un espace municipal.

CL : Les associations laïques venaient vous...

JF : Certains. Mais... j'allais dire les cons. Les retardés, quoi. La loi nous impose de payer pour les élèves qui fréquentent les écoles privées. Pendant longtemps, à Rezé, il y avait un système qui était simple. On n'inscrivait pas au budget, par contre on inscrivait la somme sur un autre chapitre et le préfet nous imposait, et là on ne pouvait pas faire autrement que payer, donc on lui indiquait le chapitre sur lequel il pouvait payer. C'était faux-cul mais l'honneur était sauf. Et à un moment, on a dit stop, on arrête. Il y a eu le problème au niveau de la piscine. Quand on a fait la piscine, certains au Conseil municipal ne voulaient pas que les maîtres-nageurs s'occupent des enfants des écoles privées. D'abord, c'était contre les règles de sécurité, etc., et j'ai trouvé ça anormal, stupide. Pour la bonne raison que les enfants n'étaient pas responsables que leurs parents les envoient à l'école privée. Que nous avons construit une piscine et que nous donnions des leçons de natation à tous les enfants, parce qu'une loi de Condorcet, qui n'a jamais été abrogée, disait que tous les enfants devaient savoir lire, écrire, compter et nager. Donc, on appliquait la loi. Là, je me suis opposé à ce que...

CL : C'est intéressant ce que vous dites sur le fait que comme vous étiez une pièce rapportée...

JF : Le fait que j'étais rapporté, que j'avais pas d'histoire. Parce qu'il y avait des familles qui étaient mises de côté parce que leur grand-père avait acheté des biens de l'Eglise par exemple. Et parfois très loin.

Quand j'étais statisticien au ministère de l'Agriculture, je raconte ça dans un livre que je suis en train d'écrire, des familles étaient pointées dans leur village parce qu'au moment de la Révolution, elles avaient acheté des biens nationaux. Alors je rappelle quand même que Charette avait une petite fortune parce qu'il avait acheté des biens nationaux. On oublie de le dire (Rire).

[1'42"18] – Les axes de circulations à Rezé

CL : On revient sur l'organisation de Rezé, le fait que Rezé se soit beaucoup développé autour de ses grands axes, qu'est-ce que ça a eu comme impact sur le développement des quartiers ? Sachant que vous aviez en tête de développer les quartiers sans les banlieusardiser...

JF : Une des premières choses que j'ai faites quand j'ai été élu en 71 comme Premier adjoint, c'est de consulter les cartes de Rezé. Je me suis intéressé au premier plan cadastral. Je me suis intéressé aux premiers plans qui apparaissent tout simplement sur les calendriers de Postes. Il faut regarder ça. Les calendriers des Postes sont remarquables. On n'y pense jamais mais... Parce que vous voyez l'évolution de la ville. Faut les prendre tous les dix ans. Et j'ai vu ce grand axe nord-sud, de Pont-Rousseau aux Sorinières, là ça s'est développé tout le long. Et après, il y a le bourg. Le bourg de Rezé, en fait, c'est la route de Paimboeuf, Nantes – Paimboeuf, qui aboutit derrière Trentemoult. Et puis la route qui conduit à Pont-Rousseau, Port-au-Blé, le bourg de Rezé, les Couëts. Cet axe-là, c'est un très vieil axe. On trouve des ressources archéologiques romaines, donc... Et je me suis demandé pourquoi il y avait ces axes particuliers. D'abord parce que l'axe nord-sud, c'est la construction de la route Nantes – Bordeaux, et que l'autre c'est la route qui conduit de Nantes à la mer, à Pornic. Et qu'on est sur le chemin. Mais le reste. Ben le reste s'est développé en fonction de la propriété foncière, de la propriété agricole, des ateliers qui se construisaient par ci par là... Un forgeron qui prend de l'extension et qui commence à vendre du bois, du charbon, ben autour il y a des maisons qui se construisent. Et ça fait un hameau. Le Port-au-Blé, il porte pas son nom de façon accidentelle. Il y avait le Seil qui coulait là et les barges qui arrivaient du Pays de Retz amenaient le blé à cet endroit-là. C'était un port, mais spécifique. Et les meuniers de la région nantaise venaient chercher leurs sacs de blé là pour aller le moudre dans leur moulin. C'est une réalité. Sur la Blordière par exemple, il y avait l'usine. Pourquoi l'usine ? Ben en bordure de Sèvre, parce qu'il y avait de l'eau. Teinturerie, corderie, tout ça ça a besoin d'eau. Et autour, il y avait les maisons des ouvriers. Les quais Léon-Sécher, tout ça, il y a encore les ouvriers. Il y avait des tisserands à Rezé par petit village. On les retrouve à la Trocardière, on les retrouve...

CL : Alors comment vous avez fait avec ces grands axes ?

JF : Une de mes réflexions, c'est de dire, il y a le grand axe, on peut rien y faire. Il y a cet axe est-ouest mais en bordure de Loire, on ne peut rien y faire, si ce n'est développer le long. Il faut faire des voies transversales.

CL : C'était une façon pour vous de ne pas isoler ces quartiers ?

JF : De ne pas isoler ces quartiers. C'est ce que j'appelle recoudre le patchwork. C'est Retière qui a terminé, et c'est pas encore tout à fait fini, l'axe la rue des Déportés, la rue Vaillant-Couturier, qui va se prolonger jusqu'au cimetière de la Classerie. Et là, à ce moment-là, on aura un grand axe est-ouest. Jusqu'à la route. Parce qu'après, il va falloir continuer, à partir de la rue Aristide-Briand jusqu'à la Sèvre. Ça va être fait un peu plus haut lorsqu'on va faire cette fameuse voie dite voie Mendès-France, qui rejoint le pont à la Blordière, le pont de la Morinière, jusqu'à Ragon. Jusqu'à la Carrée. Là, il y a une voie qui est prévue depuis des temps immémoriaux et qui va se faire un jour. Pourquoi ça va se faire ? Parce que le busway, il va un jour aller jusqu'aux Sorinières. Il descend des Sorinières, il prend l'avenue Mendès-France, rejoint la Blordière et le pont de la Morinière et rejoint Nantes-sud. C'est le seul moyen qu'il y aura pour désenclaver et faire un système rapide de transports en commun dans ce secteur-là.

[1'48"23] – Continuité de la politique d'urbanisme

CL : Est-ce qu'il vous semble que l'organisation actuelle de Rezé est un héritage de ce que vous avez pu faire, ou est-ce que ça se développe de façon différente de ce que vous aviez imaginé ou voulu ?

JF : Non. Enfin, il y a des différences...

CL : Mais c'est dans la continuité ou il y a une rupture ?

JF : Mais il y a une continuité. Il n'y a pas rupture. Moi j'ai fait en sorte qu'il n'y ait pas de rupture entre ce qui était le plan d'urbanisme de la fin des années 40 début des années 50, et qui a été confirmé par le

Plan d'occupation des sols de 74. Et cette continuité, quand on regarde ce plan d'urbanisme, aujourd'hui, et ce qui est fait aujourd'hui, on s'aperçoit vraiment que l'histoire continue.
